

# Conférence du désarmement

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille cinq cent cinquante-huitième séance plénière

Tenue par visioconférence le mardi 16 février 2021, à 10 heures (heure normale d'Europe centrale)

*Président :* M. Gonçalo de Barros Carvalho e Mello Mourão .....(Brésil)



**Le Président** (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1558<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement. Mesdames et Messieurs les Représentants, avant de passer à nos travaux du jour, j'ai le plaisir de souhaiter chaleureusement la bienvenue à un nouveau collègue, qui a pris ses fonctions de Représentant de son Gouvernement à la Conférence, S. E. M. Ahmed Ihab Abdelahad Gamaleldin, Ambassadeur et Représentant permanent de la République arabe d'Égypte auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève. Bienvenue, Monsieur l'Ambassadeur.

**M. Gamaleldin** (Égypte) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je vous remercie infiniment pour ces aimables paroles.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je vous souhaite encore une fois la bienvenue. J'espère avoir très souvent l'occasion de vous entendre afin de contribuer à l'avancement de nos travaux.

Je souhaite à présent vous proposer le programme de travail suivant pour notre séance de ce matin. Tout d'abord, nous examinerons les demandes de participation d'États non membres aux travaux de la Conférence du désarmement à cette session 2021, puis je prononcerai ma déclaration en tant que Président de la Conférence. Nous donnerons ensuite la parole aux délégations afin de reprendre nos travaux là où nous les avons laissés le vendredi 12 février.

Je vous invite à présent à examiner les nouvelles demandes de participation aux travaux de la Conférence émanant d'États non membres, qui ont été reçues hier, lundi 15 février 2021, dans l'après-midi, et qui figurent dans le document portant la cote CD/WP.631/Add.2. Toute autre demande émanant d'États non membres reçue après cette date sera présentée pour examen et décision aux prochaines séances plénières.

Je vois que le Représentant de la République islamique d'Iran souhaite prendre la parole.

**M. Ali Abadi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, vous-même et le Brésil, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer de la coopération de l'Iran.

En ce qui concerne les nouvelles demandes présentées par des États non membres pour participer en qualité d'observateurs à la session 2021 de la Conférence, telles qu'elles figurent dans le document CD/WP.631/Add.2, ma délégation suggère que la Conférence examine les demandes une par une, conformément à la pratique établie. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran. S'il n'y a pas d'objection, j'examinerai alors une par une les demandes de participation aux travaux de la Conférence du désarmement figurant dans le document mentionné.

Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à la demande du Burundi de participer à ses travaux conformément à son Règlement intérieur ?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant passer à la demande de la Lettonie. Puis-je considérer que la Conférence du désarmement décide d'accéder à la demande de la Lettonie de participer à ses travaux conformément à son Règlement intérieur ?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande de Bahreïn. Puis-je considérer que la Conférence du désarmement décide d'accéder à la demande de Bahreïn de participer à ses travaux conformément à son Règlement intérieur ? Je donne la parole au Représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Ali Abadi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation n'est pas en mesure d'appuyer cette demande de participation à la session de 2021 de la Conférence du désarmement en tant qu'observateur, et ce pour les

mêmes raisons que celles que ma délégation a expliquées à propos de deux autres demandes d'États non membres, à savoir l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Nous demandons instamment à Bahreïn de mettre fin à ses politiques et actes de déstabilisation de la région, en particulier en renonçant à se rendre complice des crimes de guerre au Yémen et en contribuant utilement à la paix et à la stabilité de la région. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre prise de fonctions et de vous assurer de la coopération sans réserve de ma délégation dans l'exercice de votre mandat.

Il est regrettable que l'Iran ait décidé une fois encore d'empêcher un État Membre de l'Organisation des Nations Unies de participer aux travaux de la Conférence en qualité d'observateur. J'appelle l'Iran à lever ses objections aux demandes présentées par l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et Bahreïn en vue de participer aux travaux de la Conférence en qualité d'observateurs. En outre, j'invite une nouvelle fois la Turquie à renoncer à son veto à la demande formulée par Chypre. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur, pour les paroles aimables que vous avez adressées à cette présidence. Nous prenons acte de vos commentaires. Je donne à présent la parole à l'Inde. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

**M. Sharma** (Inde) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Je tiens moi aussi à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et à vous assurer de la coopération et du soutien sans réserve de l'Inde dans la noble tâche qui vous attend. Je souhaite également la bienvenue à notre tout nouveau collègue, M. Ihab Gamaleldin, Ambassadeur d'Égypte, dans la famille de la Conférence, ici, à Genève.

Je saisis cette occasion pour exprimer mon soutien à la demande présentée par Bahreïn en vue d'obtenir le statut d'observateur. L'Inde a déjà exposé très clairement sa position au sein de cet organe, à savoir que les États Membres de l'ONU qui présentent une demande de participation aux travaux de la Conférence du désarmement en qualité d'observateurs doivent être autorisés à y participer sachant que leur participation serait extrêmement bénéfique pour les travaux de cette instance. Nous soutenons donc la demande de Bahreïn et espérons que celle-ci pourra être acceptée. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

**M. Liddle** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de me joindre aux autres orateurs pour vous féliciter de votre accession à la présidence de cet organe et vous assurer du soutien inconditionnel de ma délégation. Je souhaite également la bienvenue à notre nouveau collègue, l'Ambassadeur d'Égypte.

À l'instar des Ambassadeurs des États-Unis et de l'Inde qui m'ont précédé, je regrette une nouvelle fois la décision de l'Iran de faire obstacle à la demande présentée par un État Membre de l'ONU en vue d'obtenir le statut d'observateur. Ma délégation a déjà exposé très clairement sa position. Selon nous, rien ne justifie qu'un État Membre de l'ONU se voie refuser le droit d'observer les travaux de cette Conférence pour des motifs politiques purement bilatéraux. J'exhorte une nouvelle fois l'Iran à renoncer à faire obstacle à toutes ces demandes d'octroi du statut d'observateur et j'invite la Turquie à lever son veto à la demande de Chypre. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à la délégation du Bangladesh.

**M. Mahabubur Rahman** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Tout d'abord, permettez-moi de saisir cette occasion pour vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de

l'appui et de la coopération sans réserve de ma délégation dans les efforts que vous déploierez pour faire progresser les travaux de la Conférence tout au long de votre présidence.

Malgré l'absence de progrès dans les travaux de fond de la Conférence, nous nous efforçons, en nous appuyant sur notre confiance mutuelle, nos principes et notre engagement envers cet organe, de trouver des solutions à des problèmes de longue date. C'est pourquoi nous encourageons et valorisons toujours la participation d'observateurs à nos travaux. L'Arabie saoudite, Bahreïn et les Émirats arabes unis ont déjà participé aux travaux de la Conférence du désarmement. Nous serions par conséquent favorables à ce que la Conférence autorise Bahreïn, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis à continuer de participer à ses travaux en qualité d'États observateurs cette année également. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie vivement la délégation du Bangladesh. Je donne maintenant la parole au Représentant du Mexique.

**M. Martínez Ruiz** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président. Je tiens tout d'abord à me joindre aux autres délégations pour vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Au vu de l'engagement avéré du Brésil sur les questions de désarmement, nous nous réjouissons de votre prise de fonctions. Soyez assuré du soutien sans réserve de la délégation mexicaine.

Nous souhaitons également la bienvenue à l'Ambassadeur d'Égypte et nous nous réjouissons de collaborer étroitement avec sa délégation sur les questions qui nous occupent. Ma délégation ne réitérera pas les arguments qu'elle a précédemment avancés face au rejet des demandes d'octroi du statut d'observateur présentées par d'autres États Membres de l'ONU. Nous tenons simplement à insister sur le fait que, compte tenu du caractère universel des questions qui sont abordées dans cette enceinte, nous devons permettre à toutes les parties intéressées de nous épauler dans notre tâche. Nous demandons donc à la délégation iranienne de revoir sa décision, non seulement en ce qui concerne la demande de Bahreïn, mais aussi celle de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis. Nous invitons par ailleurs la Turquie à reconsidérer sa position concernant la demande présentée par Chypre.

Enfin, nous tenons à préciser que la pratique établie de la Conférence a toujours consisté à traiter les demandes d'octroi du statut d'observateur en bloc plutôt que sur une base individuelle. Cette dernière pratique, qui est relativement récente, s'écarte de celle précédemment suivie par la Conférence. Nous espérons qu'à compter de l'année prochaine, nous en reviendrons à approuver les listes en bloc et qu'aucune demande d'octroi du statut d'observateur ne se heurtera à un quelconque blocage. Merci beaucoup.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie vivement de votre déclaration.  
(*L'orateur poursuit en anglais.*)

Je donne à présent la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

**M. Belousov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Bonjour, chers collègues. Bonjour, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de me joindre aux orateurs précédents et de vous féliciter pour votre accession à la présidence, une fonction certes difficile, mais très importante pour la Conférence du désarmement. Je vous souhaite beaucoup de succès et de patience dans ce rôle. Soyez assuré du soutien de la délégation russe dans les efforts que vous déploierez pour sortir notre instance de l'impasse et entamer les travaux de fond.

Je souhaite aborder la question de l'approbation des demandes d'octroi du statut d'observateur. Ce n'est pas la première fois cette année que notre Conférence se penche sur cette question ni la première fois qu'elle se heurte à un obstacle dans l'approbation des demandes d'octroi du statut d'observateur. J'appuie l'observation faite par mon collègue mexicain, qui a souligné à juste titre que la pratique établie de la Conférence consistait à approuver une liste de demandes, et non à examiner les demandes de chaque pays séparément. Nous espérons que la Conférence finira par renouer avec cette pratique de longue date et que l'examen des demandes sur une base individuelle demeurera une exception propre à la présente session.

La position de la Fédération de Russie est parfaitement claire. Nous soutenons le droit de tout État Membre de l'ONU de se voir octroyer le statut d'observateur à la Conférence. Nous estimons que tous les États Membres peuvent apporter une contribution inestimable à notre instance. Tout État a le droit de participer aux séances, d'exprimer son opinion et de contribuer aux débats sur les questions les plus importantes en matière de sécurité internationale. Si nous nous écartons de ce principe, les travaux de notre Conférence ne seront pas inclusifs, se mueront progressivement en activités menées par une sorte de groupe d'intérêts et ne tiendront pas compte des points de vue des États Membres de l'ONU – de la communauté internationale au sens large, en d'autres termes. L'approbation des demandes représente donc un élément important dans le déroulement des travaux de la Conférence.

J'invite les États qui, pour diverses raisons, ont rejeté les demandes émanant d'États souhaitant participer en qualité d'observateurs aux travaux de la Conférence cette année, à ne pas se laisser guider par les intérêts de leur propre politique étrangère, mais à se concentrer sur les objectifs de la Conférence. La réalisation de ces objectifs passe par la prise en compte des points de vue de tous les États Membres de l'ONU lors de l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, pour votre soutien et pour les paroles aimables adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à l'Ambassadrice du Canada.

**M<sup>me</sup> Norton** (Canada) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. J'espère que vous m'entendez. Je me joins aux autres orateurs pour vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je souhaite également une très chaleureuse bienvenue à notre nouveau collègue égyptien. Comme d'autres, ma délégation regrette l'objection soulevée par la délégation iranienne concernant la participation de Bahreïn aux travaux de cet organe. Dans l'esprit du multilatéralisme, la diversité des opinions et des perspectives au sein de cette instance est essentielle et importante. C'est pourquoi nous soutenons les demandes de tous les États Membres qui souhaitent participer aux travaux de la Conférence.

Je me fais également l'écho des observations formulées par notre collègue mexicain quant à la nécessité d'examiner en bloc, et non sur une base individuelle, les listes de demandes de participation aux travaux de la Conférence en qualité d'observateurs. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice du Canada. Je donne maintenant la parole à la délégation pakistanaise.

Nous rencontrons quelques difficultés pour joindre le Pakistan. Je passe donc à l'orateur suivant, l'Ambassadeur d'Égypte.

**M. Gamaleldin** (Égypte) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement en ce moment décisif et de vous assurer du soutien sans réserve de ma délégation. Je tiens également à remercier mes collègues pour leurs aimables paroles.

Je souhaite m'associer à la déclaration qui sera prononcée au nom du Groupe des États arabes par l'Ambassadeur du Maroc, et je trouve regrettable que la première question qu'il me soit donné d'aborder, lors de ma première intervention à la Conférence du désarmement, concerne le refus d'accorder à un État non membre le droit de participer aux travaux de cette Conférence. Cette décision ne peut que contribuer à la politisation des travaux de la Conférence et à l'aggravation des tensions. Au fil des ans, la position de l'Égypte sur la participation des États non membres est restée inchangée. Celle-ci repose sur notre ferme conviction que la Conférence du désarmement est un organe technique qui a pour mandat de mener des négociations multilatérales sur le désarmement. Nous considérons que la participation des États non membres apporte une précieuse contribution aux travaux de la Conférence. Je tiens à réitérer le soutien inconditionnel de l'Égypte aux demandes de participation soumises par Chypre, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Yémen et Bahreïn, et j'appelle la Turquie et l'Iran à revenir sur leurs décisions.

Si vous me le permettez, je ferai une déclaration générale par la suite, lorsque nous passerons au point suivant de l'ordre du jour. Merci beaucoup.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur, pour vos aimables paroles à l'égard de la présidence, et bien entendu, nous nous réjouissons d'entendre votre déclaration. Je reviens à présent à la délégation pakistanaise.

Nous rencontrons toujours des problèmes de connexion avec celle-ci. Je donne donc la parole à la délégation marocaine. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

**M. Kabbaj** (Maroc) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, au nom du Groupe des États arabes, pour votre accession à la présidence de la Conférence. Nous vous assurons de notre soutien sans réserve pour contribuer au succès de cette session. Au nom du Groupe et au nom de l'Ambassadeur du Royaume du Maroc, je souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur de la République sœur d'Égypte. Ensuite, au nom du Groupe des États arabes, le Royaume du Maroc exprime son profond regret et sa surprise face à la décision de ne pas autoriser le Royaume de Bahreïn à participer en qualité d'observateur aux travaux de la Conférence du désarmement à sa session de 2021. Les demandes du Royaume d'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis et du Yémen ont également été rejetées plus tôt, dans ce qui constitue un ciblage clair des membres du Groupe. Cette position représente également une politisation malvenue, dans la mesure où elle ne sert pas les intérêts de notre Conférence ni les questions importantes dont elle est saisie, et menace plus généralement le principe du multilatéralisme. Le Groupe des États arabes est lui aussi d'avis que tous les États Membres de l'ONU ont le droit de participer à nos séances. Il invite la Conférence à réexaminer toutes les demandes de participation et à trouver une solution qui garantisse le droit de participer à tous les États qui le souhaitent, car nous sommes convaincus du rôle fondamental joué par ces États, lesquels devraient prendre part à nos travaux en tant que membres à part entière. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas, qui sera suivi par la France et l'Allemagne.

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence. Je vous souhaite surtout beaucoup de courage et de persévérance dans l'exercice de cette fonction. Je tiens également à féliciter notre nouveau collègue égyptien pour son entrée en fonction en tant que Représentant de l'Égypte auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

Je me fais l'écho de mes collègues en exprimant le profond regret de mon pays de voir à nouveau un membre s'opposer à ce que des États Membres de l'ONU puissent participer en qualité d'observateurs aux travaux de la Conférence du désarmement. J'invite également la Turquie à envisager de revenir sur son refus d'accorder à Chypre le statut d'observateur à la Conférence. Je partage en outre l'avis du Mexique et de la Russie selon lequel aucune pratique établie ne prévoit l'examen des demandes d'octroi du statut d'observateur au cas par cas. Notre pratique admise a toujours consisté à nous prononcer sur une liste d'observateurs prise dans son ensemble. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des Pays-Bas, notamment pour les aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Si vous le permettez, je rappellerai simplement que cette présidence a présenté la liste en un bloc à la Conférence du désarmement. Or, comme un pays a émis une objection à l'encontre d'un des pays figurant sur la liste, j'ai été contraint d'examiner la liste pays par pays ; sinon, nous aurions dû refuser toute la liste, ce qui n'est pas notre intention. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de France.

**M. Hwang** (France) : Bonjour à tous, bonjour Monsieur le Président. Comme les orateurs précédents, je vous félicite pour votre accession à la présidence de notre Conférence et vous souhaite un plein succès dans votre mission. Je vous assure que ma délégation fera tout pour que votre présidence soit couronnée de succès.

Je souhaite une chaleureuse bienvenue à notre collègue égyptien qui fait sa première apparition à la Conférence du désarmement, et je comprends son désarroi et son étonnement. Nous allons donc perdre une heure à débattre d'une question qui n'a pas lieu d'être. Nous appuyons la demande de statut d'observateur de Bahreïn comme nous soutenons les

demandes de tous les pays qui ne sont pas membres à part entière de la Conférence du désarmement, parce que ce sont là les fondements mêmes du multilatéralisme et de la diplomatie. Nous déplorons la position de l'Iran ; elle est contraire à l'esprit d'inclusivité qui a toujours présidé aux travaux de notre enceinte, et je pense, comme je l'ai dit lorsque nous avons eu un débat sur cette question précédemment, que l'Iran persiste dans son erreur et que cette erreur doit être condamnée. Nous appelons donc la République islamique d'Iran à reconsidérer sa position, comme nous appelons la Turquie à lever son objection sur la demande de Chypre. Je pense, comme les autres délégations qui se sont exprimées avant moi, qu'il faut revenir à une pratique d'acceptation en bloc des demandes de statut d'observateur soumises par tous les Membres des Nations Unies.

**Le Président** : Merci Monsieur l'Ambassadeur et merci pour vos bons vœux à mon sujet et au sujet de cette présidence.

*(L'orateur poursuit en anglais.)*

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Allemagne, qui sera suivi par l'Autriche et l'Australie.

**M. Beerwerth** (Allemagne) *(parle en anglais)* : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole. Permettez-moi, tout d'abord, de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous assurer du soutien sans réserve de l'Allemagne. Je souhaite également la bienvenue à notre collègue égyptien à la Conférence du désarmement. Il est par ailleurs regrettable que sa première apparition intervienne lors d'une séance qui a débuté par le refus de l'Iran d'octroyer à un État Membre de l'ONU le statut d'observateur à la Conférence du désarmement. Comme beaucoup d'autres, ma délégation regrette également cette décision iranienne. Nous appelons l'Iran à revenir sur sa position – y compris en ce qui concerne son refus d'accepter d'autres pays comme observateurs – et nous espérons que nous pourrions renouer avec une pratique qui consiste à adopter une liste de candidats en bloc. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** *(parle en anglais)* : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur d'Autriche.

**M. Müller** (Autriche) *(parle en anglais)* : Bonjour, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Au nom de ma délégation, je tiens à vous assurer de notre soutien le plus total, à vous et à votre équipe. Nous vous souhaitons patience et plein succès.

Je saisis également cette occasion pour souhaiter la bienvenue au nouvel Ambassadeur d'Égypte à la Conférence. Par ailleurs, comme beaucoup d'autres qui se sont exprimés ici avant moi, je regrette – et je trouve même cela extrêmement dommage – qu'au terme de pratiquement 45 minutes de discussion, nous n'ayons pas encore abordé sur le fond la question du désarmement, comme nous devrions le faire dans cette enceinte, mais que nous débattions des aspects procéduraux de nos travaux. Il est fort dommage qu'aujourd'hui, l'Iran se soit opposé à la demande présentée par Bahreïn en vue de participer aux travaux de la Conférence en qualité d'observateur. Je trouve cela très regrettable, et nous appelons l'Iran à revenir sur sa décision dans l'intérêt du multilatéralisme et de l'inclusivité. Je profite également de l'occasion pour demander à la Turquie de revoir sa décision concernant Chypre et la participation de cette dernière aux travaux de la Conférence.

Nous estimons que ces décisions vont à l'encontre des principes de multilatéralisme et d'inclusivité. Et, à l'instar de beaucoup d'autres dont, je pense, le Mexique, la Fédération de Russie, la France et quelques autres pays, nous tenons à rappeler qu'il n'existe pas de pratique établie consistant à statuer au cas par cas sur les demandes de participation en tant qu'observateur aux travaux de la Conférence. Par le passé, nous nous prononcions sur l'ensemble de la liste, et cette pratique suscitait peu de controverses. Je pense que nous devrions renouer avec cette pratique très utile qui avait cours dans le passé et ne pas empêcher les États Membres de l'ONU d'exercer leur droit de participer en tant qu'observateurs aux travaux de la Conférence, un droit qui, à notre sens, leur est reconnu. Merci beaucoup pour votre attention, Monsieur le Président.

**Le Président** *(parle en anglais)* : Je remercie l'Ambassadeur d'Autriche. Je donne maintenant la parole à la délégation australienne.

**M<sup>me</sup> Hill** (Australie) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous assurer du soutien sans réserve de ma délégation. Je profite aussi de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau collègue, l'Ambassadeur d'Égypte.

Je désire me joindre aux orateurs qui m'ont précédé et exprimer officiellement la position de ma délégation sur la question des observateurs. L'Australie attache beaucoup d'importance à la diversité des voix au sein des instances multilatérales. Ainsi, nous regrettons que des objections aient été formulées à l'encontre d'un certain nombre de demandes de participation en qualité d'observateurs à la Conférence du désarmement cette année, en particulier dans le cas de Bahreïn aujourd'hui. Nous espérons que les États Membres de l'ONU qui ont exprimé leur souhait de participer en tant qu'observateurs aux travaux de cet organe auront la possibilité de le faire, et nous saluons les efforts déployés à l'appui de cette position. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la délégation australienne et je donne à présent la parole à la délégation pakistanaise.

**M. Omar** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi de me joindre aux autres orateurs pour vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Ma délégation a également déjà exposé sa position sur la question de la participation des États non membres. Fidèle à ses déclarations antérieures à ce sujet, le Pakistan soutient la demande de participation aux travaux de la Conférence présentée par Bahreïn. Nous avons également soutenu les demandes formulées précédemment par l'Arabie saoudite, le Yémen et les Émirats arabes unis, et nous continuerons à soutenir les demandes d'autres pays qui pourraient en faire autant à l'avenir. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, et je donne maintenant la parole au Représentant de la Norvège.

**M. Rydning** (Norvège) (*parle en anglais*) : Bonjour, Monsieur le Président, et merci de me donner la parole. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous remercier pour les services que vous rendez à cet organe. Vous pouvez bien entendu compter sur le soutien inconditionnel de la Norvège.

Chaque fois qu'un pays se voit refuser le statut d'observateur, nous nous demandons toujours si nous devons ou non nous exprimer sur une telle décision regrettable. Dans ce format virtuel qui est le nôtre, le temps dont nous disposons est précieux, mais il nous arrive de temps en temps de nous sentir obligés d'intervenir, et la situation dans laquelle nous nous trouvons – après avoir consacré près de la moitié de la séance de ce matin à cette question de procédure – ne nous est pas imputable. Je tiens donc à rappeler la position norvégienne, à savoir que tous les États Membres de l'ONU qui souhaitent obtenir le statut d'observateur à la Conférence devraient y être autorisés, comme l'ont également indiqué tous les orateurs qui se sont exprimés ce matin après le Représentant de l'Iran. Un désaccord politique ne constitue pas un argument valable pour bloquer la participation à des processus multilatéraux aussi essentiels que celui-ci. Nous appelons donc l'Iran à revenir sur sa position concernant l'octroi du statut d'observateur à Bahreïn, à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis. Nous demandons également à la Turquie de revenir sur sa position concernant Chypre. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Norvège. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de Chine.

**M. Li Song** (Chine) (*parle en chinois*) : Merci, Monsieur le Président. Au nom de la délégation chinoise, je tiens à vous féliciter pour votre accession à la présidence tournante de la Conférence du désarmement, et je me joins à mes collègues pour souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur d'Égypte. En ce qui concerne les questions dont nous sommes actuellement saisis, la Chine a toujours considéré que chaque État Membre de l'ONU devait avoir la possibilité de participer aux travaux de la Conférence. Par conséquent, nous accueillons favorablement toutes les demandes émanant d'États souhaitant participer en qualité d'observateurs et se joindre aux travaux de la Conférence cette année.

Ces dernières années, les travaux de la Conférence ont été fortement perturbés par la politisation. Si nous voulons sortir la Conférence de la torpeur de ces dernières années, des efforts renouvelés sont nécessaires de la part de toutes les parties. Les problèmes auxquels nous sommes confrontés démontrent également que les travaux de la Conférence sont étroitement liés à la situation de la sécurité aux niveaux international et régional. En tout état de cause, le principe même du multilatéralisme est que la paix et la sécurité internationales et régionales doivent être promues au moyen de mécanismes multilatéraux, y compris dans le cadre de la Conférence. Nous espérons que le Président poursuivra ses consultations avec toutes les parties en cause et s'efforcera de résoudre la question de la participation d'observateurs au profit des pays concernés. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine. Je donne maintenant la parole à la délégation turque.

**M. Işılak** (Turquie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi d'emblée de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré du plein appui et de la pleine coopération de la Turquie dans vos efforts pour faire progresser les travaux de la Conférence. Il nous semble que nous devons réexpliquer le raisonnement qui sous-tend notre refus d'approuver une certaine demande du statut d'observateur à la Conférence du désarmement.

Je vous rappelle que la Turquie ne reconnaît pas l'administration chypriote grecque, qui ne représente pas l'ensemble de l'île. Bien que la Turquie ait été préoccupée par cette demande particulière, nous n'avons jamais été opposés à une liste globale ni choisi de bloquer la participation d'un pays sur cette liste en qualité d'observateur des activités de la Conférence, jusqu'à l'année dernière. Au lieu de cela, nous avons consigné notre position et fait suivre une lettre. La Turquie a agi de la sorte, car elle considère qu'il est primordial que le climat positif de la Conférence ne soit pas gâché ni politisé. Une fois encore, nous tenons à souligner le fait que nous n'avons pas modifié cette pratique. Nous sommes disposés à conserver cette attitude positive, en revenant à la pratique antérieure, et nous proposons d'approuver la liste des demandes de participation en tant qu'observateur dans son ensemble, ainsi que de consigner notre position et de faire suivre une lettre. Nous attendons toujours que les membres reconnaissent que nous faisons preuve d'une attitude constructive cette année. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Turquie.

(*L'orateur poursuit en espagnol.*)

Je donne maintenant la parole à la délégation chilienne.

(*L'orateur poursuit en anglais.*)

Nous éprouvons quelques difficultés à joindre le Représentant du Chili. Je donne donc la parole à l'orateur suivant, le Représentant de l'Afrique du Sud.

**M. September** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Bonjour, chers collègues. Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. L'Afrique du Sud vous souhaite beaucoup de succès dans l'exercice de votre mandat. Je puis vous assurer du soutien indéfectible de l'Afrique du Sud dans les efforts qui seront déployés pour permettre à la Conférence de reprendre ses travaux et de se montrer à la hauteur du mandat qui lui a été confié. Au nom de l'Afrique du Sud, je tiens également à souhaiter une chaleureuse bienvenue à l'Ambassadeur d'Égypte.

S'agissant de la question qui nous occupe, l'Afrique du Sud, par principe, appuie toutes les demandes émanant d'États qui souhaitent obtenir le statut d'observateur à la Conférence. Nous demandons donc à nouveau à l'Iran et à la Turquie de réexaminer toutes les demandes d'octroi du statut d'observateur qui ont été soumises. Pour sa part, la délégation sud-africaine estime que tous les États Membres de l'ONU ont le droit de participer à nos séances. Nous demandons instamment à tous les membres de la Conférence du désarmement de s'abstenir d'empêcher tout État Membre de l'ONU de participer aux travaux de la Conférence, dans l'esprit du multilatéralisme et dans la perspective d'un monde meilleur pour tous. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vous remercie sincèrement pour vos aimables paroles à l'égard de cette présidence et je donne la parole au Représentant du Nigéria.

**M. Ikwe** (Nigéria) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du soutien du Nigéria dans la lourde tâche qui vous incombe à la tête de cette instance. Ma délégation souhaite également la bienvenue à l'Ambassadeur d'Égypte à la Conférence et lui adresse ses meilleurs vœux de succès dans l'exercice de ses fonctions à Genève.

Ma délégation s'aligne sur la position exprimée par de nombreuses autres délégations en ce qui concerne les demandes présentées par des États non membres en vue de participer aux travaux de la Conférence. À cet égard, ma délégation exhorte l'Iran et la Turquie à revenir sur leur position concernant les demandes soumises par l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Yémen et Chypre, ainsi que Bahreïn, pour participer aux travaux de la Conférence. Ma délégation estime également que nous devrions en revenir à la pratique qui consiste à approuver dans leur ensemble les demandes émanant d'États non membres de la Conférence, comme l'ont rappelé le Mexique et la Russie. Merci beaucoup pour votre attention, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Nigéria et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Suisse.

**M. Baumann** (Suisse) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous faire part de mes chaleureuses félicitations à l'occasion de votre accession à la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein soutien de ma délégation dans l'accomplissement de votre tâche. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur d'Égypte qui nous rejoint ici au sein de notre Conférence.

Monsieur le Président, nous déplorons nous aussi le fait, qu'à nouveau, un État souhaitant participer à nos travaux en qualité d'observateur ait vu sa requête faire l'objet d'une objection, faisant écho à d'autres cas plus tôt durant notre session. Comme je l'ai déjà souligné, ces développements sont préoccupants car ils remettent en cause les principes mêmes du multilatéralisme, qui doit permettre à l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies de faire valoir leurs vues, et également préoccupants pour la Conférence du désarmement et sa crédibilité. De ce fait, nous invitons les membres de la Conférence du désarmement qui ont formulé des objections à des demandes de statut d'observateur à revoir leur position et invitons la Conférence à trouver rapidement une solution à ce problème. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** : Je remercie l'Ambassadeur de Suisse.

(*L'orateur poursuit en espagnol.*)

Je donne maintenant la parole au Représentant du Chili.

**M. Plaza Gentina** (Chili) (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole, je saisis cette occasion pour vous féliciter et vous assurer de notre soutien. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue au nouvel Ambassadeur d'Égypte.

Dans le droit fil de nos déclarations antérieures en faveur du multilatéralisme et de l'inclusivité, ma délégation demande respectueusement à la délégation de la République islamique d'Iran de reconsidérer la position négative qu'elle a adoptée aujourd'hui. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant du Chili.

(*L'orateur poursuit en anglais.*)

Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de la République de Corée.

**M. Lim Sang-beom** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous assure de l'appui et de la coopération sans réserve

de ma délégation dans les efforts que vous déploieriez pour faire avancer nos travaux. Je me joins également à mes collègues pour souhaiter la bienvenue au nouvel Ambassadeur d'Égypte au sein de cette instance.

En ce qui concerne le statut d'observateur, je tiens à réaffirmer que, de notre point de vue, l'inclusion des États Membres de l'ONU devrait être dûment et pleinement respectée au sein de la Conférence, car il s'agit de la première étape pour entamer des discussions sur l'ordre du jour important dont nous sommes saisis et aboutir en définitive au consensus dont nous avons tant besoin. Merci beaucoup.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de la République de Corée et je donne maintenant la parole à la Représentante de la Belgique.

**M<sup>me</sup> Marchand** (Belgique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Ma délégation vous souhaite beaucoup de succès dans vos efforts et vous assure de son soutien sans réserve. Je tiens également à souhaiter une chaleureuse bienvenue à l'Ambassadeur d'Égypte qui nous rejoint ici au sein de notre Conférence.

Comme de nombreuses délégations avant moi, ma délégation regrette que la demande d'octroi du statut d'observateur présentée par Bahreïn ait été rejetée. Le rejet soudain d'un État observateur cette année est contraire à l'esprit du multilatéralisme et va à l'encontre du principe d'inclusivité. Ma délégation est favorable à ce que tous les États Membres de l'ONU participent aux travaux de la Conférence. Elle appelle donc la Turquie et l'Iran à revenir sur leurs positions et à autoriser Chypre, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Yémen et Bahreïn à participer à nos travaux. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Belgique, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Japon.

**M. Ogasawara** (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole. Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, je tiens à vous féliciter pour votre accession à cette fonction extrêmement importante en cette période très difficile. Je souhaite également la bienvenue au nouvel Ambassadeur d'Égypte. Je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec lui.

En ce qui concerne le statut d'observateur, le Japon est toujours favorable à un élargissement du nombre d'observateurs. Dans la mesure où la Conférence du désarmement se veut un instrument de valeur et de portée universelles, la participation d'un plus large éventail d'États Membres de l'ONU en qualité d'observateurs contribuerait sensiblement à enrichir nos discussions. Le Japon est par conséquent toujours enclin à accepter les demandes présentées par les États Membres de l'ONU pour participer en tant qu'observateurs aux travaux de la Conférence. Merci beaucoup.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Japon. Il n'y a plus d'orateurs sur la liste. Une autre délégation souhaite-t-elle encore s'exprimer sur cette question ? Je donne la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je m'excuse de reprendre la parole. À la lumière de tout ce que nous avons entendu ce matin, de toutes les préoccupations exprimées au sujet de l'impossibilité pour un certain nombre d'États Membres de l'ONU de participer aux travaux de la Conférence du désarmement en qualité d'observateurs, ma délégation souhaiterait vous demander, à vous et à votre équipe, si vous y êtes disposés, d'user de vos bons offices pour engager le dialogue avec l'Iran et la Turquie afin de voir si nous pouvons parvenir à une solution quelconque. Il est relativement déconcertant que le Yémen, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et Bahreïn, ainsi que Chypre, ne puissent pas participer en tant qu'observateurs à la session de cette année. C'est pourquoi, une fois encore, ma délégation et moi-même vous demandons d'user de vos bons offices pour voir s'il vous serait possible, officieusement, de parvenir à une forme d'arrangement. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. J'ai demandé la parole dans le seul but d'appuyer la proposition de mon collègue américain, si vous êtes disposé à user de vos bons offices. Je sais que votre prédécesseur a également essayé de trouver une solution. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des Pays-Bas. Il n'y a plus d'orateur sur ma liste.

Je pense que l'une des tâches les plus difficiles qui incombent à la présidence est d'essayer de trouver un moyen de sortir des impasses. Cependant, la situation dans laquelle nous nous trouvons ne constitue pas réellement une impasse, puisque nos normes sont claires : en cas d'objection et en l'absence de consensus, il n'est pas possible d'avancer. Je préfère néanmoins croire en la possibilité de dégager un consensus sur cette question. C'est pourquoi, dans cette perspective, et dans l'espoir d'apaiser les esprits au sein de notre Conférence du désarmement et, bien entendu, sans aborder les motivations qui sous-tendent les positions adoptées par l'Iran et la Turquie, je propose que ces deux pays prennent le temps de reconsidérer leur position, au moins pour une séance, et de consulter à nouveau leurs capitales pour envisager la possibilité de se rallier à ce qui semble être un consensus général sur cette question au sein de la Conférence du désarmement.

Il convient également de garder à l'esprit que la simple participation d'un pays en qualité d'observateur n'interfère en rien avec les travaux de la Conférence. Les pays concernés ne prendront pas part aux travaux de la Conférence, ils se contenteront de les observer. Par conséquent, je me demande si l'Iran et la Turquie seraient disposés à nous accorder un ou deux jours pour consulter leurs capitales et envisager la possibilité de consentir un effort afin de se rallier au consensus sur cette question. Si tel est le cas, je mettrai la demande du Royaume de Bahreïn en suspens et passerai au point suivant de notre ordre du jour.

Aucune délégation ne semble vouloir prendre la parole. Je pars donc du principe que nous pouvons garder ce point ouvert et le réexaminer le jeudi 18 février. Dans l'intervalle, nous verrons ce qu'il sera possible de faire à ce sujet. Passons donc au point suivant de notre ordre du jour, à savoir la déclaration de cette présidence sur l'ouverture de cette première séance plénière sous la présidence du Brésil.

Chers collègues, permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma plus profonde gratitude – et, je pense, notre gratitude à toutes et à tous – à l'Ambassadeur Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique. Monsieur l'Ambassadeur, je vous remercie de tous les efforts que vous avez déployés pour coordonner les séances du groupe des six Présidents de la session de 2021 de la Conférence et de vous être acquitté de vos fonctions de Président avec autant de diligence et d'élégance. Nous saluons votre travail et celui de votre équipe, en particulier celui de M. Neijens et de M<sup>me</sup> Marchand, qui n'ont eu de cesse de chercher des moyens de sortir de l'impasse et de s'efforcer de parvenir à un consensus constructif pour nous permettre d'entamer véritablement nos travaux de fond.

Permettez-moi également d'exprimer ma gratitude à l'ancien Ambassadeur d'Algérie, Rachid Belbaki, pour son sens de la diplomatie qui lui a permis de faire avancer l'année dernière les éléments essentiels de l'ensemble de documents proposé, lequel a été vivement salué ces derniers jours.

Enfin, je crois qu'il convient également de remercier de manière générale tous les Représentants ici présents, qui ont œuvré sans relâche pour parvenir à un subtil équilibre propice à la prise de décisions constructives permettant de conférer à nos travaux une base plus solide. Nombre d'entre vous ont su faire montre d'une extraordinaire capacité à adapter leurs positions et à s'entendre sur un libellé ténu en vue de permettre à cette Conférence de reprendre ses travaux. Malheureusement, chers collègues, tous ces efforts n'ont pas suffi à nous extirper de l'immobilisme. Et la charge qui incombe à cette présidence semble bien lourde, comme je l'ai indiqué vendredi dernier – lourde, car j'ai l'impression que nous avons entrepris tout ce qui pouvait l'être pour faire avancer nos travaux, et pourtant, nous n'avons

pas été en mesure d'avancer. Cependant, puisque l'avancement de nos travaux est une responsabilité qui nous incombe à toutes et à tous, je me risque à poser à cette assemblée une question essentielle. Désirons-nous réellement que cette Conférence entame ses travaux ou préférons-nous rester les bras croisés à écouter de beaux discours et des accusations acerbes à longueur de journée ?

Je préfère croire – et j'espère sincèrement – que chacun continuera dans les jours à venir de faire preuve de la même attitude constructive que ces dernières semaines et que la Conférence du désarmement sera finalement capable de présenter au monde de solides avancées dans ce vaste et fondamental domaine que constitue le désarmement. En effet, l'heure est à l'optimisme en ce qui concerne les questions qui nous occupent ici, puisque nous assistons actuellement au renouvellement tant souhaité du nouveau Traité START, que nous célébrons l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et que nous préparons les Conférences des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération et de la Convention sur les armes biologiques, pour ne citer que quelques événements importants liés au désarmement.

C'est donc animé de cet espoir que j'entame cette présidence, en débutant par le point délicat auquel le Représentant de la Belgique a su nous amener le vendredi 12 février. Cela étant dit, je me dois d'ajouter, avec l'espoir sincère de trouver une issue favorable, que le groupe des six Présidents de la session a l'intention de poursuivre les consultations régulières au sein du groupe et avec les coordonnateurs régionaux tout au long de la présidence brésilienne. Nous sommes également soucieux de préserver la coordination au sein du groupe des six Présidents de façon à peaufiner, si nécessaire, nos documents de sorte qu'ils puissent être adoptés le plus tôt possible.

Durant notre présidence, nous prévoyons de structurer nos travaux de la manière suivante : nous proposons de tenir les séances formelles de la Conférence le mardi, comme d'habitude, et le jeudi si nécessaire. Au besoin, nous organiserons également des consultations informelles et ouvertes pour tenter d'obtenir un résultat qui ne pourrait être atteint lors des séances habituelles. Après cette première semaine, nous espérons pouvoir organiser le débat de haut niveau entre le 22 et le 26 février. À cet égard, je réitère la demande par laquelle le secrétariat a invité les délégations à transmettre les enregistrements vidéos des déclarations de leurs dignitaires – je donnerai la parole au secrétariat tout à l'heure pour qu'il fournisse de plus amples informations à ce sujet. Après le débat de haut niveau, l'organisation de nos travaux dépendra des progrès réalisés jusqu'alors et pourrait inclure, le 9 mars à 15 heures, la première séance de l'organe subsidiaire 1.

Comme je l'ai dit, vendredi dernier, nous avons examiné deux documents – certaines délégations ont soumis des propositions de modifications mineures ce même jour, tandis que d'autres étaient dans l'impossibilité d'examiner pleinement ces documents. Certaines capitales n'ont pas été en mesure de nous transmettre leurs instructions pour cause de jours fériés locaux, ce que je comprends parfaitement, puisqu'aujourd'hui, au Brésil, nous sommes en pleine période de carnaval, une fête qui dure au moins quatre jours et qui met tout le pays à l'arrêt. Et même si les festivités de cette année ont dû être limitées en raison des restrictions liées à la COVID-19, j'ai moi aussi du mal à obtenir des réponses de ma capitale.

Par conséquent, afin de nous appuyer sur nos acquis et de reprendre nos travaux, je reviens sur les documents distribués le jeudi 11 février et j'adresse une nouvelle question à la Conférence. Sommes-nous disposés à accepter les propositions de décisions figurant dans les documents CD/WP.633/Rev.1 et CD/WP.634/Rev.1 ? Vous avez la parole.

Je donne la parole à l'Ambassadeur d'Égypte.

**M. Gamaleldin (Égypte) (parle en anglais) :** Permettez-moi de vous féliciter à nouveau pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je tiens également à remercier tous les Ambassadeurs et collègues pour leurs aimables paroles, et à exprimer la reconnaissance de ma délégation pour les efforts déployés par le Président sortant de la Conférence, l'Ambassadeur de Belgique. Je remercie aussi le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et Secrétaire général de la Conférence du désarmement, ainsi que le secrétariat de la Conférence, qui continuent à soutenir les travaux de la Conférence en cette période difficile. Je saisis cette occasion pour réaffirmer le soutien constant de l'Égypte à la présidence de la Conférence dans les efforts constructifs qu'elle

déploie pour adopter un programme de travail complet et équilibré. En outre, mon pays aspire à ce que la session de 2021 permette à la Conférence de retrouver son rôle efficace, elle qui a longtemps occupé une place centrale dans la négociation de traités et d'accords internationaux dans le domaine du désarmement.

Je voudrais faire une remarque personnelle en guise d'introduction. Bien que ce soit un honneur pour moi de retrouver cette instance après plusieurs années, il est regrettable que l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement persiste.

L'année dernière a été marquée par plusieurs jalons importants pour la diplomatie multilatérale, du soixante-quinzième anniversaire de l'Assemblée générale au cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération. Malheureusement, la crise mondiale sans précédent provoquée par la pandémie de COVID-19 a fait payer un lourd tribut aux individus, aux communautés et aux sociétés, et a empêché plusieurs instances de désarmement de s'acquitter de leur travail. Cette pandémie a mis en évidence la fragilité de la communauté internationale, son interdépendance et, surtout, combien il est absurde de continuer à consacrer des ressources inestimables aux arsenaux nucléaires et aux courses aux armements dans plusieurs domaines stratégiques.

La session de 2021 de la Conférence du désarmement s'ouvre dans un climat déjà fragile qui tend à se dégrader davantage encore du point de vue de la sécurité mondiale, un climat dans lequel il est plus urgent que jamais de faire progresser le désarmement sous tous ses aspects. Nous sommes confrontés à des tensions exacerbées et ravivées entre les États, à une contestation des règles existantes et à des évolutions technologiques qui sont à la fois porteuses de promesses et sources de difficultés et de risques. La première des priorités pour la session de 2021 doit être de s'attaquer à ces difficultés et de réduire ces risques en s'appuyant sur l'architecture existante et en élaborant de nouvelles mesures sur le désarmement.

L'Égypte estime que la Conférence du désarmement est au cœur du mécanisme du désarmement. Unique instance multilatérale de négociation dans ce domaine, elle a en effet reçu pour mandat spécifique de négocier des instruments juridiquement contraignants relatifs au désarmement. Elle doit être redynamisée et dotée des moyens de jouer le rôle qui lui a été confié par l'Assemblée générale dans le Document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement. L'impasse prolongée qui paralyse la Conférence du désarmement ne doit plus durer et elle ne doit en aucun cas nous empêcher de faire le maximum pour réaliser une percée sur le fond cette année.

Qu'il me soit permis, dans ce contexte, d'exposer la position égyptienne s'agissant des grandes priorités des travaux de la Conférence.

En premier lieu, le désarmement nucléaire, en application de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, demeure la priorité absolue. À cet égard, l'Égypte attache la plus haute importance à la négociation d'une convention globale sur les armes nucléaires à la Conférence, avec pour objectif final l'élimination complète et irréversible de ces armes selon un calendrier précis et sous un contrôle et une vérification efficaces sur le plan international. Les États dotés d'armes nucléaires ont pour responsabilité spécifique de s'acquitter de leurs obligations en matière de désarmement nucléaire et de permettre l'ouverture immédiate de négociations.

Au début de cette année, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires est entré en vigueur. Comme chacun le sait, l'Égypte a participé activement aux négociations qui ont abouti à l'adoption du Traité et a contribué de manière constructive à la rédaction de son texte, conformément à sa position de principe de longue date sur le désarmement nucléaire et l'élimination totale des armes nucléaires. Malheureusement, le processus menant à cette réalisation a été conclu en dehors de la Conférence du désarmement. Cet effort devra toutefois être prolongé au sein de la Conférence par la négociation d'une convention globale sur les armes nucléaires.

En deuxième lieu, nous estimons que la Conférence du désarmement doit engager des négociations sur un instrument juridiquement contraignant, non discriminatoire, multilatéral et effectivement vérifiable sur le plan international interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. L'instrument envisagé devra servir à la fois les objectifs de désarmement et les objectifs de non-prolifération nucléaires. Cela ne pourra jamais être fait correctement si les stocks de matières fissiles sont exclus de son champ d'application. Un instrument qui n'interdirait que la production de matières fissiles n'atteindrait pas l'objectif, car il s'écarterait de l'objectif de désarmement et le subvertirait.

En troisième lieu, nous sommes fermement convaincus que l'élimination totale des armes nucléaires est la seule garantie contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes. Tant que ces armes n'auront pas été éliminées complètement, l'urgence de conclure un instrument universel, non soumis à conditions, irrévocable et juridiquement contraignant garantissant effectivement et en toutes circonstances les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes subsistera.

En quatrième lieu, il convient de porter une attention particulière au développement et au renforcement du régime juridique régissant la promotion durable des activités spatiales menées à des fins pacifiques et à la préservation de l'espace comme patrimoine commun de l'humanité. Le rôle essentiel des technologies spatiales dans toutes les activités humaines et l'extrême vulnérabilité de l'espace extra-atmosphérique nous imposent d'agir maintenant pour empêcher l'espace de devenir le théâtre d'une confrontation et d'une course aux armements. Depuis des années, l'Égypte, en alternance avec Sri Lanka, présente à l'Assemblée générale une résolution concernant la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Un instrument juridiquement contraignant sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace serait des plus utiles, considérant, notamment, les tendances inquiétantes qui laissent craindre une militarisation de l'espace et le développement de systèmes antisatellites par plusieurs États.

L'Égypte aspire à ce que la dixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires soit couronnée de succès. Dans cet esprit, j'appelle votre attention sur la déclaration que l'Égypte a publiée conjointement avec 16 États aux vues similaires en mai 2020, cinquante ans après l'entrée en vigueur du Traité. L'Égypte réaffirme que l'échec de l'universalisation du Traité, ainsi que les décennies de blocage dans la mise en œuvre de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient, entament considérablement la crédibilité et la durabilité du régime de désarmement et de non-prolifération et des normes multilatérales.

L'Égypte souligne que le succès du Traité est indissociablement lié à l'adoption, par la Conférence d'examen, d'un document final équilibré qui réaffirme les engagements antérieurs et prévoit une mise en œuvre rapide, notamment en ce qui concerne la résolution de 1995 sur la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, pierre angulaire de la prorogation du Traité pour une durée indéfinie.

Sur une note plus positive, l'Égypte tient à rappeler le succès de la première session de la Conférence de l'ONU sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, qui s'est tenue en 2019 sous la présidence de la Jordanie, ainsi que l'adoption d'une déclaration politique tournée vers l'avenir et d'un rapport final.

L'Égypte estime que ce processus consensuel pourrait contribuer sensiblement à renforcer le régime international de désarmement nucléaire et à accélérer la concrétisation d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous comptons sur le soutien de la communauté internationale en faveur de ce processus, alors que ses participants se préparent à sa deuxième session, qui se tiendra sous la présidence du Koweït.

Monsieur le Président, l'Égypte apprécie votre détermination à engager un travail de fond à la Conférence du désarmement. Elle s'emploiera pendant toute la session annuelle à travailler de manière constructive avec vous et avec tous les États membres à la réalisation des objectifs de la Conférence, lesquels ne sont ni hors de portée ni rendus inaccessibles par quelque obstacle que ne soit pas surmontable. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur. La clarté et l'objectivité avec lesquelles vous avez présenté les positions de votre pays sur les questions dont est saisie la Conférence du désarmement sont révélatrices des contributions riches et positives que vous apporterez sans aucun doute aux travaux de cette instance.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Pakistan, qui sera suivi par Cuba.

**M. Hashmi** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Bonjour, Monsieur le Président. Merci d'avoir organisé cette séance. Au nom de ma délégation, je vous félicite de votre accession à la deuxième présidence de la session annuelle de la Conférence du désarmement et vous assure de notre coopération sans réserve. Nous souhaitons par ailleurs une chaleureuse bienvenue à l'Ambassadeur d'Égypte.

Nous saluons l'occasion qui nous est donnée de partager nos points de vue sur les solutions envisageables pour faire avancer le projet de proposition présenté par la Belgique la semaine dernière. Permettez-moi de récapituler brièvement l'approche suivie et le raisonnement qui la sous-tend au regard de la session actuelle de la Conférence, que ce soit en séance plénière ou au niveau bilatéral.

Comme vous vous en souviendrez, de nombreux États membres continuent de souligner l'importance des travaux complets et équilibrés de la Conférence. Nous constatons que, grâce à nos efforts collectifs, nous avons avancé dans la bonne direction, même si nous n'en sommes pas encore pleinement conscients. Ma délégation a également continué à insister sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du malaise qui règne au sein de la Conférence, en particulier les développements extérieurs défavorables.

Pour sa part, ma délégation a fait montre de la plus grande souplesse et a engagé un dialogue constructif avec le Président de la Conférence et les autres délégations. Même si les projets de textes présentés mercredi et vendredi derniers ne répondaient pas entièrement à nos attentes, nous étions disposés à nous rallier au consensus à ces deux occasions et nous sommes toujours prêts à les soutenir aujourd'hui.

Nous sommes conscients que la proposition, dans sa version actuelle, est loin d'être parfaite. Comme je l'ai dit, elle ne répond pas entièrement aux attentes des membres de la Conférence ; cependant, elle est susceptible de permettre à la Conférence de reprendre ses travaux de fond. De plus, il s'agit probablement de la meilleure solution envisageable dans les circonstances actuelles.

Bien que nous ne partagions pas toutes et tous le même avis ni les mêmes priorités concernant différentes parties de la proposition actuelle, il est manifeste que certaines des priorités avancées par les délégations ne font l'objet d'aucun accord. Nous avons déjà exprimé notre réserve quant au libellé du paragraphe 3 et nous avons fait preuve de la plus grande souplesse pour adhérer à la proposition telle qu'elle a été formulée. Comme nous l'avons déjà indiqué, un nouveau remaniement du paragraphe 3 risquerait davantage d'accentuer les divergences que de nous rapprocher d'un accord. Nous avons fait preuve de retenue et n'avons pas proposé de nouveau libellé ou d'ajouts dans les paragraphes. Nous avons conscience des complexités qui existent et ne souhaitons pas compliquer davantage les choses.

Il est essentiel que notre approche demeure ancrée dans le réalisme, tienne pleinement compte des externalités et soit axée sur un mandat complet et équilibré portant sur tous les points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence. Il est important que la Conférence, au lieu de régresser, aille de l'avant. Il est également impératif de répondre aux préoccupations légitimes de toutes les délégations, notamment en ce qui concerne leur sécurité nationale.

Permettez-moi de vous assurer à nouveau du soutien de ma délégation. Nous participerons à ces travaux de manière constructive en tenant compte des éléments que je viens d'exposer. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Pakistan. J'espère que le même esprit de coopération animera chaque délégation, et je donne maintenant la parole au Représentant de Cuba.

**M. Delgado Sánchez** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président. Puisque c'est la première fois que notre délégation prend la parole, je tiens à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et à vous assurer de notre soutien inconditionnel dans les efforts que vous déployez pour permettre à cet auguste organe de s'acquitter de son mandat. Permettez-moi également d'adresser mes félicitations et de souhaiter la bienvenue au nouvel Ambassadeur d'Égypte, qui ne manquera pas d'apporter une précieuse contribution à nos travaux.

Bien que je n'assiste aux séances de la Conférence que depuis peu, je me souviens qu'avant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), lorsque les séances se tenaient encore en présentiel, les Présidents, dans ce qui constituait alors une bonne pratique, passaient de séances plénières formelles à des séances informelles après les déclarations liminaires officielles. Cette pratique avait pour seule conséquence la suspension de l'enregistrement officiel de la séance, que nous poursuivions dans le même format, ce qui favorisait alors les échanges directs entre les délégations. Je me demande si, sous votre présidence, et dans ce format en ligne, il ne serait pas envisageable de renouer avec cette bonne pratique. Nous savons combien il est difficile de négocier sur les plateformes en ligne. En réalité, notre délégation n'est pas favorable à cette pratique, bien que nous y prenions part en signe de notre engagement constructif dans le processus. Cependant, nous estimons qu'il est pire de s'engager dans un exercice stérile dans lequel un Président met un document sur la table, chacun dit ce qu'il pense, personne n'écoute qui que ce soit d'autre, nous ne négocions absolument rien et nous passons à la séance suivante ou nous poursuivons la séance en cours pour voir si telle ou telle délégation fait obstacle au consensus ou fait preuve de souplesse.

Je crois que les avancées les plus notables réalisées sous la dernière présidence ont été le fruit de la consultation organisée par l'Ambassadeur de Belgique, laquelle a constitué un exercice sincère de négociation d'un document consensuel, même si la participation à celle-ci n'était possible que sur invitation et si aucun service d'interprétation n'était assuré. Je crois que c'est sous sa présidence que les progrès les plus importants ont été réalisés en vue de parvenir à une solution, ce dont nous félicitons le Président sortant.

Vendredi dernier, la délégation russe a suggéré certaines modifications concernant les textes proposés. Certaines délégations ont directement appuyé ces propositions, tandis que d'autres ont formulé des propositions similaires qui s'inspiraient des propositions faites par la délégation russe. Toutefois, comme il s'agissait d'une séance officielle, certaines délégations ont été contraintes de faire savoir qu'elles devaient consulter leur capitale.

En tout état de cause, je n'ai entendu aucune délégation dire que l'une des propositions avancées par la délégation russe, ou par d'autres collègues, était inacceptable. Je crois comprendre que certains pays sont en période de vacances. Cependant, nous ne sommes pas en vacances ; nous sommes réunis ici sous votre présidence, et je crois que nous devons nous engager dans notre travail. Je propose que nous renouions avec la pratique consistant à passer à un format informel dans lequel les délégations auraient la possibilité d'exprimer sincèrement leurs points de vue, ce qui faciliterait votre travail et vous permettrait de nous présenter de nouvelles versions des documents. Au vu de l'importance du mandat conféré à la Conférence, nous devons entamer de véritables négociations et ne pas nous contenter de faire des déclarations politiques qui nous éloignent de notre mandat au lieu de nous aider à nous en acquitter. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de Cuba. Je crois que nos réflexions vont dans le même sens, puisque j'ai exprimé des vues similaires dans mon discours d'introduction. Le Représentant de l'Égypte a pris la parole, puisqu'il s'agit de sa première participation à la Conférence, et je pense qu'il est d'usage de donner la parole aux nouveaux venus afin qu'ils puissent exposer leurs positions générales.

En ce qui concerne notre document, nous avons tenu vendredi dernier une séance formelle qui a abouti à une impasse. Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration, nous nous sommes retrouvés dans cette impasse parce que des amendements ont été proposés sans avoir été discutés et que certains pays ont demandé un délai pour pouvoir consulter leurs capitales. En lançant ce débat sur les deux documents, mon objectif était de déterminer si les amendements proposés vendredi avaient ou non été bien accueillis et de savoir, maintenant qu'au moins deux jours ouvrables se sont écoulés, si les pays qui avaient sollicité un délai

pour consulter leur capitale souhaitaient formuler des observations susceptibles de faire avancer nos travaux.

Cette séance plénière formelle de la Conférence poursuit deux objectifs : déterminer où nous en sommes, c'est-à-dire si nous souhaitons travailler sur le document examiné vendredi, dans sa forme actuelle, ou si nous souhaitons discuter d'une version qui intègre les amendements présentés par la Russie et toute autre observation qui pourrait être formulée aujourd'hui par les pays qui ne se sont pas encore prononcés à son sujet.

Une fois ce point réglé, nous pourrions décider, comme je l'ai indiqué dans ma déclaration liminaire, de tenir une séance informelle pour voir comment traiter de manière informelle toute autre observation susceptible d'être formulée par les Représentants qui ont demandé un délai. Voilà la manière dont j'entends procéder. Un grand merci au Représentant de Cuba.

*(L'orateur poursuit en anglais.)*

Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas.

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. J'ai déjà souhaité la bienvenue à notre nouveau collègue égyptien, mais après avoir entendu son intervention, je dois dire que je suis assez impressionné par ses connaissances. À peine entré en fonction, il fait déjà partie de notre club.

Permettez-moi de remercier votre prédécesseur pour tout le travail que lui, toute son équipe et le groupe des six Présidents de l'année ont accompli. Vous avez vous-même, Monsieur le Président, tenu des propos très sages sur le climat politique actuel et donné plusieurs exemples de la situation dans laquelle nous nous trouvons, tout en évoquant la possibilité de parvenir à un accord dans ce nouveau climat. Permettez-moi d'ajouter un autre élément, à savoir la prorogation du nouveau Traité START, qui démontre également que vouloir, c'est pouvoir. Et bien évidemment, ce résultat est à mettre en relation avec la mise en place d'une nouvelle administration à Washington.

Nous nous sommes présentés à la séance de vendredi en pensant que nous étions parvenus à un accord, *ad referendum*, sous la direction de M. Pecsteen de Buytswerve, mais des propositions de dernière minute nous en ont empêchés. Je dirais donc que depuis vendredi, rien n'est joué. Nous nous trouvons face à une situation nouvelle. Ma délégation peut assurément soutenir votre suggestion de travailler sur une proposition révisée.

Permettez-moi également de faire écho à l'intervention du Pakistan. Dans sa déclaration extrêmement constructive, l'Ambassadeur du Pakistan a indiqué qu'il était en mesure d'accepter les propositions qui étaient sur la table vendredi et au sujet desquelles nous nous étions mis d'accord, *ad referendum*. Il a également souligné que sa délégation avait fait preuve de retenue. Je pense que cette attitude constitue un exemple pour chacun et chacune d'entre nous : nous devons faire preuve de retenue et revenir à la proposition qui a été mise sur la table par M. Pecsteen de Buytswerve et sur laquelle, moyennant la finalisation de certains détails, nous étions parvenus à un accord.

Selon moi, deux possibilités s'offrent à nous : nous pouvons reprendre le chemin de 2018, année au cours de laquelle nous sommes parvenus à dégager un consensus tant sur la décision de créer les organes subsidiaires que sur les accords écrits relatifs aux quatre rapports que nous avons produits. Les fondements de notre rapport et de notre décision devraient donc – et vous avez mentionné à cet égard le projet de décision révisé sur la mise en œuvre du programme de travail – s'appuyer sur les mêmes éléments et la même formulation que ceux convenus en 2018.

Si cela n'est pas possible, nous en revenons alors à la solution proposée par l'Ambassadeur de Belgique. C'est à mon avis la voie à suivre pour parvenir à un consensus. L'autre possibilité, qui est la prérogative du Président et qui peut être abordée par le groupe des six Présidents, est d'organiser des discussions de fond, voire de désigner un coordonnateur pour traiter les différents points inscrits à l'ordre du jour. Ce n'est pas la voie privilégiée par ma délégation – la voie privilégiée par ma délégation étant celle qui consiste à rétablir les organes subsidiaires et à travailler sur la base de ce que nous avons convenu et réalisé en 2018. Nous étions alors parvenus à un consensus, et je ne vois absolument pas

pourquoi nous ne pourrions pas nous appuyer sur ce succès et sur les progrès accomplis en 2018.

Ainsi, Monsieur le Président, je tiens à vous remercier pour votre proposition de travailler sur le projet de décision révisé, que ma délégation est assurément en mesure d'approuver. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie vivement le Représentant des Pays-Bas pour ces observations constructives, et je donne la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

**M. Belousov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : J'ai écouté attentivement les déclarations des orateurs précédents. Celle de mon collègue néerlandais était plutôt curieuse. Sa vision des consultations qui ont eu lieu jeudi et vendredi ne reflète pas pleinement la réalité.

Oui, des consultations ont eu lieu jeudi, et la délégation russe a formulé un certain nombre de propositions, qu'elle a ensuite soumises à toutes les délégations le vendredi. Quant à l'approbation des deux documents *ad referendum*, ce n'est pas tout à fait comme cela que les choses se sont passées. La délégation russe ainsi que plusieurs autres ont demandé un délai de réflexion et ont indiqué qu'elles devaient consulter leurs capitales au sujet des propositions qui avaient été discutées jeudi. Alors seulement, les délégations seraient en mesure de donner leur avis sur le libellé proposé. Il est donc malvenu et inexact d'affirmer que les documents ont été entièrement approuvés *ad referendum* jeudi. Mon éminent collègue des Pays-Bas en est parfaitement conscient. Il ne fait que prendre ses désirs pour des réalités.

En outre, la délégation russe a opéré dans un esprit d'ouverture et de transparence absolues. Nous avons informé au préalable la présidence belge des instructions que nous avons reçues de Moscou et notre intention de présenter de nouvelles propositions concernant les documents qui avaient été distribués, et il nous a été suggéré de formuler ces propositions au cours de la séance, ce que nous avons fait. Nous n'avons pas procédé de la sorte dans le but de faire obstacle à l'adoption du document, mais dans l'espoir que nos propositions seraient examinées et discutées avec le plus grand soin lors de la séance plénière. Malheureusement, ces discussions n'ont pas eu lieu. Cette situation est surprenante, car si les propositions avaient été présentées par, disons, la délégation néerlandaise, je suis persuadé que la plupart des membres européens de la Conférence du désarmement les auraient activement soutenues et examinées. Je ne comprends pas ce manque de respect envers la position de la Fédération de Russie.

Je remercie au passage l'Ambassadeur du Royaume-Uni, qui a adopté une position raisonnable en déclarant que, puisqu'aucune objection n'avait été soulevée à l'encontre des amendements russes, ceux-ci méritaient d'être examinés attentivement et de faire l'objet d'une discussion suivie. Il s'agit, à mes yeux, d'une position raisonnable et sensée. Pourquoi ne pas adopter une telle position ?

Nous ne sommes pas opposés à ce que les documents distribués par la présidence belge servent de base à un consensus acceptable par toutes et tous. Au contraire, nous y sommes favorables, nous sommes favorables à un dialogue ouvert et à une discussion franche mais, malheureusement, pour une raison ou une autre, certains États craignent la discussion ou refusent, pour quelque raison que ce soit, de s'y engager.

Je suis par exemple surpris que la proposition russe de modifier une seule préposition dans le titre du deuxième document se soit heurtée à une certaine opposition, alors que cette proposition découlait en toute logique de la modification apportée au titre du premier document. Pourquoi les délégations sont-elles si peu disposées à discuter même de cette proposition simple, logique et superficielle ? Je pense que la situation est à analyser à la lumière du contexte dans lequel se déroule actuellement la Conférence.

Nous ne proposons pas de bloquer l'adoption du document – nous proposons des amendements à celui-ci. Nous sommes ouverts au dialogue, nous sommes ouverts à la discussion, nous sommes ouverts au compromis. Cependant, certains États partent du principe que le compromis est impossible parce que de nouveaux amendements ont été proposés. Vraiment ? Personne n'a jamais proposé d'amendements auparavant ? Je suis tout

simplement stupéfait. Notre délégation est déçue du déroulement de la séance de vendredi et de celle d'aujourd'hui.

Tenons des consultations. Si les États ne souhaitent pas participer à des consultations formelles, organisons des consultations informelles. Je trouve sidérant qu'il n'y ait pas la moindre volonté de discuter de notre proposition ! Que se passe-t-il ? S'il vous plaît, expliquez-moi, Monsieur le Président. Que l'Ambassadeur des Pays-Bas m'explique ce dont il s'agit et pourquoi il ne veut pas discuter des propositions russes telles que le changement de préposition dans le titre du deuxième document. Si ce point représente un enjeu politique si important pour les Néerlandais, je suis désolé, mais dans ce cas, que diable pouvons-nous faire ? De quels documents pouvons-nous discuter et quel travail de fond pouvons-nous entamer ? C'est complètement grotesque. Les mots me manquent. Ce qui se produit actuellement, ce à quoi nous assistons à la Conférence, ne correspond pas du tout à notre travail réel, normal, productif, constructif et ouvert.

Je suis désolé pour cette déclaration faite sous le coup de l'émotion, mais je pense qu'elle est juste et mérite d'être prise en considération, tout comme les amendements russes aux deux documents, au sujet desquels nous avons donné des explications vendredi.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie. Je pense qu'il est nécessaire de réitérer la position de la présidence. Ce document constitue un point de départ. Certaines des propositions formulées par la délégation russe jeudi ont été prises en considération et d'autres, principalement celles formulées vendredi, ne l'ont pas été. Je ne saurais en expliquer la raison, mais mon intention, comme je l'ai déjà indiqué, est de partir de ce document, puis d'accepter, de recevoir et d'examiner tout amendement qui pourrait être proposé par les États membres, car nous devons parvenir à un consensus sur ce point. Et nous ne dégagerons un consensus que si nous discutons des différentes positions. Nous devrions donc peut-être convoquer une séance informelle ouverte cet après-midi pour ajouter à ce document les amendements proposés par la Fédération de Russie, en discuter et voir ce que nous pouvons faire et ce à quoi nous pouvons arriver.

Par ailleurs, j'aimerais savoir si certaines des délégations qui ont indiqué jeudi et vendredi derniers avoir des difficultés à consulter leurs capitales ont à présent obtenu des réponses de leur part. Si elles le préfèrent et si elles sont plus à l'aise avec cette façon de procéder, nous pouvons poser cette question lors de la séance informelle afin qu'elles puissent y répondre de manière informelle.

Comme personne ne semble vouloir intervenir, je passe à la liste des trois orateurs dont je suis saisi. Je donne la parole au Représentant du Mexique, qui sera suivi par la France et la République arabe syrienne. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

**M. Martínez Ruiz** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation tient tout d'abord à saluer le travail diligent et remarquable de l'Ambassadeur Pecsteen et de son équipe, qui a permis à la Conférence du désarmement d'avancer. Ma délégation vous remercie de nous avoir réunis à nouveau pour tenter de trouver une solution aux questions en suspens concernant les projets de décision distribués par la délégation belge au nom des six Présidents de la Conférence de cette session.

Nous saluons la détermination des six Présidents à poursuivre leurs efforts pour parvenir à un document qui soit acceptable pour toutes les délégations. Nous avons exprimé notre volonté d'accepter les versions initiales des documents CD/WP.633 et CD/WP.634, même si elles ne répondaient pas pleinement à nos attentes. Malheureusement, les premières versions révisées ont compliqué notre adhésion au consensus.

Nous croyons comprendre que les avis divergent au sein de la Conférence quant au succès des efforts déployés en 2018 pour mettre en place les organes subsidiaires. Personne n'aurait dû être surpris lorsque la délégation mexicaine a fait clairement savoir que, de son point de vue, il s'agissait d'un exercice de délibération bien loin des objectifs énoncés dans la décision figurant dans le document CD/2119. Les informations fournies dans les rapports des organes subsidiaires, figurant dans les documents CD/2138, CD/2139, CD/2140 et CD/2141, sont de qualité et de quantité variables. Ces rapports sont essentiellement descriptifs dans la mesure où ils reflètent les divergences de vues mais ne témoignent d'une

manière générale d'aucun progrès dans l'accomplissement du mandat consistant à examiner des mesures efficaces, y compris des instruments juridiques de négociation.

C'est la raison pour laquelle, dans tous les exercices qui ont été entrepris par la suite pour négocier des programmes de travail ou des décisions, que ce soit sous les présidences de l'Ukraine ou du Royaume-Uni, ou même dans le cadre des efforts conjoints des six Présidents de la session de 2020, de sérieux efforts ont été consentis pour peaufiner le mandat de tout exercice destiné à faire avancer les travaux de la Conférence et à progresser au-delà du processus de 2018, même si ces mandats ne correspondent pas encore pleinement au mandat de négociation confié à cette Conférence. Quel que soit le processus que nous décidons de poursuivre, ma délégation espère qu'il ne sera pas considéré comme un simple prolongement de l'exercice de 2018 car, selon nous, toutes les délégations ont consenti un effort considérable pour dépasser les buts et objectifs de cet exercice.

Monsieur le Président, hier, ma délégation a pris contact avec votre équipe pour suggérer quelques modifications mineures aux documents Rev.1. Nous pensons que ces modifications nous engageront sur une nouvelle voie qui nous évitera d'institutionnaliser l'exercice 2018 mais nous permettra d'avancer vers la réalisation du mandat de la Conférence.

Dans un souci de transparence, je souhaite présenter ces brèves modifications à l'ensemble des délégations. Nous ne proposons qu'un seul changement au document CD/WP.633/Rev.1. Étant donné que les alinéas 3 et 6 du préambule expriment des idées similaires et sont donc répétitifs, nous proposons de ne conserver que l'alinéa 3, avec un petit ajout qui serait conforme aux efforts précédemment déployés par la Conférence pour sortir ses travaux de l'impasse – à savoir une déclaration explicite selon laquelle tous les travaux de fond de la Conférence devraient être conformes au mandat énoncé dans le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

La délégation du Mexique préférerait que le document CD/WP.634/Rev.1 ne comporte aucune référence particulière aux organes subsidiaires de 2018. Tout d'abord, dans la mesure où il s'agit essentiellement d'une décision relative à la mise en œuvre, nous ne voyons pas la nécessité d'inclure un quelconque alinéa qui viendrait, d'une manière ou d'une autre, nuancer ou réinterpréter la décision contenue dans le document CD/WP.633/Rev.1. Le document CD/2126 ne contenait aucun alinéa destiné à fournir un contexte, et nous estimons que la présente décision n'en a pas non plus besoin.

En ce qui concerne le libellé utilisé dans le calendrier relatif aux travaux des organes subsidiaires, bien que notre préférence porte sur la reprise du libellé de la décision figurant dans le document CD/2126, nous comprenons qu'il n'a pas été possible de parvenir à un consensus. Nous estimons que le libellé actuel est trop restrictif et donne une importance excessive aux rapports des organes subsidiaires de 2018. Comme ma délégation l'a indiqué vendredi dernier, il est même dénué de sens pour ce qui est de l'organe subsidiaire 4. À cet égard, ma délégation serait plutôt favorable à une formulation plus générale précisant que les travaux tiendront compte, dans une large mesure, de l'ensemble des discussions et des documents relatifs à chacun des points de l'ordre du jour. Il conviendrait donc de supprimer les phrases indiquant que ces travaux devraient être fondés sur les rapports figurant dans les documents CD/2138, CD/2139, CD/2140 et CD/2141.

J'espère que ces observations vous seront utiles. Merci beaucoup.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant du Mexique pour ses commentaires très objectifs.

Il y a encore quatre orateurs sur la liste, et il ne nous reste que 5 ou 10 minutes. Je propose que nous tenions une séance informelle entre 15 et 17 heures cet après-midi afin d'examiner plus avant les propositions qui ont été formulées, d'autres qui pourraient l'être et, nous l'espérons, les observations des pays qui attendaient des instructions de leurs capitales la semaine dernière.

Je ne sais pas si cela sera possible, mais je demanderai également au secrétariat d'intégrer certaines de ces propositions dans le document. Dans le cas contraire, nous dresserons au début de la séance une liste des propositions de modifications de ce

document que nous avons reçues jusqu'à présent afin de pouvoir les examiner, si vous le souhaitez.

Les quatre orateurs inscrits sur la liste sont les Représentants de la France, de l'Allemagne, de la République arabe syrienne et des États-Unis d'Amérique. Comme il ne nous reste que 10 minutes, je vous serais reconnaissant de vous répartir ce temps de parole afin que nous puissions entendre chacun d'entre vous. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de France.

**M. Hwang** (France) : Monsieur le Président, je vais essayer d'être court puisque vous le demandez. Premièrement, ma délégation est tout à fait disposée à travailler sur la base des documents qui ont été discutés vendredi, à savoir le CD/WP.633/Rev.1 et le CD/WP.634/Rev.1. Nous estimons cependant, comme l'a dit très justement le Pakistan, que ces deux documents ne répondent pas pleinement aux attentes des membres de la Conférence du désarmement, et qu'il y a moyen de les améliorer, même si ma propre délégation était prête à se joindre au consensus vendredi sur ces textes.

En quelques mots, je voudrais quand même aussi soutenir mon collègue néerlandais sur sa lecture de ce qui s'est passé la semaine dernière. Nous pensons qu'il y a eu un accord *ad referendum* jeudi. Après tout, nous avons tous le droit d'avoir nos propres souvenirs du passé, mais lorsqu'ils diffèrent à ce point, cela devient problématique. Ainsi, nous constatons de plus en plus, et pas uniquement à la Conférence du désarmement, mais également dans d'autres enceintes, que lorsque nous parvenons à un accord *ad referendum*, qui peut même se concrétiser par un coup de marteau, certaines délégations reviennent sur cet accord, ce qui pose un sérieux problème de méthode.

En ce qui concerne la déclaration de la délégation russe, je voudrais rassurer mon collègue russe, qui a visiblement été emporté par l'émotion, et dire que ma délégation ne refuse en aucun cas de discuter des amendements russes. Le problème, c'est que ces propositions ont été exprimées oralement vendredi, alors qu'elles sont très substantielles et non purement techniques. Si la Russie est déçue que nous ne les ayons pas prises en compte, c'est parce qu'elles n'ont pas été distribuées par écrit à toutes les délégations, et je vois là une petite contradiction : la Russie est très attachée à ses amendements, mais ne les diffuse pas de façon écrite pour que nous puissions les étudier sérieusement ici à Genève, mais aussi avec nos gouvernements, et cela pose problème. J'imagine que si nous en faisons autant, la délégation russe déplorerait de ne pas pouvoir transmettre par écrit les propositions d'amendement à Moscou. Je pense qu'elle ressentirait une certaine frustration et qu'elle ne se gênerait pas pour l'exprimer.

Pour revenir à votre proposition, Monsieur le Président, je me sens bien entendu prêt à avoir une discussion informelle cet après-midi, mais je ne suis pas sûr qu'elle soit très productive si les délégations qui ont des amendements substantiels ne les transmettent pas par écrit à l'ensemble des membres de la Conférence du désarmement de façon à ce que nous puissions les examiner avec nos gouvernements avant de les discuter en salle. Je vous remercie, Monsieur le Président, et nous nous rangerons à votre décision.

**Le Président** : Je remercie beaucoup l'Ambassadeur de France. Je souhaite procéder de la manière que vous avez décrite à la fin de votre intervention, à savoir que si une délégation a des propositions à faire, qu'elle nous les envoie par écrit et nous les distribuerons à tous les membres de la Conférence pour qu'ils puissent être bien informés.

(L'orateur poursuit en anglais.)

Merci beaucoup. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur de la République arabe syrienne.

**M. Aala** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Ahmed Ihab Abdelahad Gamaleldin, Représentant permanent de la République arabe d'Égypte, ainsi qu'aux autres collègues qui nous ont récemment rejoints, et de leur souhaiter beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions.

Ma délégation salue votre intention de reprendre là où nous nous sommes arrêtés la semaine dernière, et donc de poursuivre les consultations pour parvenir à un document qui reçoive l'appui de tous les États membres et qui permette de faire avancer les travaux de la Conférence. Soyez assuré de notre volonté de coopérer en ce sens, dans un esprit constructif, avec vous et avec les autres membres. À l'instar de nombreux membres de la Conférence, la République arabe syrienne soutient l'adoption d'un programme de travail complet et équilibré assorti d'un mandat de négociation. Nous sommes conscients que les documents qui ont été négociés jusqu'à présent ne permettent pas d'atteindre cet objectif, mais nous sommes disposés à nous rallier à un consensus si les préoccupations que nous avons exprimées lors de nos consultations avec la présidence précédente sont prises en considération.

Je vous remercie pour votre dernière proposition, qui a levé l'ambiguïté qui m'a amené à demander la parole. Vendredi dernier, il est apparu clairement que la Conférence n'était pas en mesure d'adopter par consensus les documents proposés par la présidence belge en raison des préoccupations exprimées par certaines délégations. La République arabe syrienne a adressé des observations précises à la présidence belge, et nous avons réitéré les inquiétudes qui subsistaient, vendredi matin avant la séance formelle. Au cours de cette dernière, nous avons également exprimé nos réserves et indiqué clairement que nous étions ouverts à la discussion sur les amendements russes qui rejoignent certaines de nos préoccupations. En conséquence, nous estimons que la réponse logique à la situation actuelle est de poursuivre les consultations de la manière que vous jugerez appropriée, soit par des consultations bilatérales, soit par l'organisation de consultations informelles ouvertes, comme le veut la pratique de la Conférence. Je partage l'avis de l'orateur précédent selon lequel le problème rencontré aujourd'hui est imputable à la méthodologie que nous avons suivie ces dernières semaines et au fait que nous nous sommes écartés des pratiques habituelles pour diverses raisons. Nous pensons donc que la solution à ce problème passe par un retour à la pratique habituelle, en tenant des consultations adaptées qui donneront à tous les États la possibilité d'exprimer leurs préoccupations et nous permettront à tous de parvenir à un consensus sur les textes proposés. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci beaucoup pour vos observations très constructives, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique, qui sera suivi par l'Allemagne, en espérant pouvoir compter sur la compréhension de nos interprètes pour deux ou trois minutes encore.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Je serai très concis. Ma délégation n'a pas reçu les amendements russes par écrit, et nous devons les recevoir par écrit afin de pouvoir les partager avec notre capitale. Je souhaiterais donc – comme je crois l'avoir entendu de la part de l'Ambassadeur de France – prendre connaissance des modifications proposées afin que nous puissions consulter notre Gouvernement. Je ne suis pas convaincu de la pertinence de convoquer une séance cet après-midi pour discuter d'amendements dont je n'ai pas pris connaissance – je les découvrirai peut-être cet après-midi au cours de cette séance. Il me paraîtrait logique de consulter mon Gouvernement au sujet de ces amendements avant de les examiner lors d'une séance informelle ou formelle. Je vous remercie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis d'Amérique et je donne à présent la parole à l'Allemagne.

**M. Beerwerth** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. À l'instar de mes collègues français et américain, nous demandons que les amendements russes et tout autre amendement qui pourrait être proposé par d'autres délégations soient distribués avant que nous n'en discutions à une séance informelle cet après-midi ou ultérieurement, comme mon collègue américain vient de le suggérer.

Au même titre que la France et d'autres délégations, nous étions disposés à nous joindre au consensus sur les projets de propositions présentés pour adoption par la présidence belge vendredi dernier, et si de nouvelles propositions sont présentées, nous serons bien sûr très heureux de les examiner, mais je crains que plus nous consacrerons de temps à la discussion de nouvelles propositions, plus nous nous éloignerons de l'adoption d'une

quelconque proposition. Cependant, ce n'est que mon opinion personnelle. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Pour conclure notre séance d'aujourd'hui, je propose que nous tenions une séance informelle demain matin et que nous consacrons cet après-midi à la présentation des amendements (que j'espère peu nombreux) de la part des délégations qui souhaitent en proposer. De cette manière, nous pourrions nous pencher non seulement sur les amendements, mais aussi sur un projet de décision révisée sur le programme de travail qui tienne compte de ces amendements, le cas échéant. Voilà ce que je propose – si quelqu'un a une autre idée, je lui donne la parole.

Le secrétariat et moi-même attendrons donc les propositions écrites des délégations qui souhaiteraient en présenter. Je ne lance pas un appel à propositions – je ne souhaite recevoir que celles qui concernent réellement le sujet de notre éventuel consensus sur les documents qui ont été distribués.

Quant à la prochaine séance, je consulterai le secrétariat pour décider si nous convoquons une nouvelle séance demain ou jeudi, et vous en serez dûment informés. La séance est levée.

*La séance est levée à 12 h 15.*